

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉCRITURE 2020

L'association « Les Amis du Livre » du Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte organise pour la 23^{ème} année consécutive, son concours d'écriture.

Ce dernier est annuel et financé par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte en partenariat avec le Conseil Régional Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Communauté de Communes du territoire de Lunéville à Baccarat ainsi que la commune de Fontenoy-la-Joûte.

Thème : Pour la 23^{ème} édition du concours d'écriture du Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte, l'Association « Les Amis du Livre » vous propose de créer un texte sur le thème suivant :

D'EAU ET DE FEU

Sujet : En un texte d'un genre littéraire de votre choix (Récit, Poème, Fable, Essai, etc.) inventez une histoire inédite et passionnante en explorant toutes les possibilités inhérentes à l'association de ces DEUX ELEMENTS.

« Devant l'union de l'eau et du feu les philosophes les plus sérieux perdent la raison »
G. BACHELARD.

Mais aussi : *« Les chats trop menacés par le feu finissent tout de même par aller se jeter dans l'eau »* L.F CELINE.

A. Modalités de participation.

1. Ce concours gratuit est ouvert à tous, écrivains amateurs (non professionnels et non publiés) de France et d'ailleurs. Il faut distinguer 4 catégories :
 - ❖ **Œuvres individuelles Jeunes** : Enfants et adolescents de moins de 18 ans.
 - ❖ **Œuvres individuelles Adultes.**
 - ❖ **Œuvres collectives Jeunes** : Classes des écoles primaires, des collèges, des lycées et composition à plusieurs de moins de 18 ans.
 - ❖ **Œuvres Collectives Adultes** : composition à plusieurs adultes.
2. Toutes les nouvelles inédites et libres de droits seront prises en compte.
3. Les textes doivent être écrits en langue française et une même nouvelle ne peut être présentée plusieurs années de suite.
4. Les textes doivent impérativement être rédigés sur le thème «**D'EAU ET DE FEU**».
5. Les textes doivent avoir un maximum de 15 000 caractères (espaces compris), ponctuation et espaces comptant pour un signe.
6. Nous n'accepterons qu'un seul texte par candidat.
7. Le dossier doit comprendre :
 - Une fiche d'inscription, soit « œuvre individuelle », soit « œuvre collective », suivant les modalités choisies.
 - 7 exemplaires de l'oeuvre, **anonymes, paginés** et assemblés d'une **simple agrafe au coin supérieur gauche.**
 - 1 exemplaire devra être envoyé sous format « **.doc** » lisible sur PC à l'adresse mail du village du livre : **contact@villagedulivre54.fr**

8. Le secrétariat du Village du Livre accusera réception des textes et sera le garant de l'anonymat des copies. Les dossiers incomplets et/ou non-conformes aux modalités décrites ci-dessus pourront être refusés.

B. Calendrier.

1. Les dossiers complets doivent parvenir au Secrétariat du Village du Livre « **Les Amis du Livre, 39 bis rue Division Leclerc, 54122 Fontenoy-la-Joûte** » au plus tard le **mercredi 15 avril 2020**.
2. Les résultats seront annoncés à la remise des prix qui aura lieu le **dimanche 28 juin 2020 à 10h30** à la Maison Pour Tous de Fontenoy-la-Joûte. Néanmoins, le Village du Livre se réserve le droit de modifier ce calendrier.

C. Publication du recueil.

1. Tous les textes inédits et libres de droits seront pris en compte.
2. Le Jury est composé de personnes indépendantes et bénévoles qui ne peuvent participer au concours.
3. Le Jury nomme tous les lauréats au terme de ses délibérations.
4. Les lauréats renoncent à leurs droits d'auteur.
5. Pour toute publication ultérieure, les lauréats s'engagent à faire figurer la mention : « Publié pour la première fois par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte. Texte primé lors du Concours d'Écriture de « *l'année en question* ».
6. Le Village du Livre édite à ses frais un ouvrage collectif qui rassemble les textes des lauréats. Il décide du tirage, du format et de la qualité de l'édition.
7. Comme récompense, chaque lauréat reçoit 5 exemplaires du recueil.

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition !

Mme Rose-Marie FALQUE,
Présidente des *Amis du Livre*